

FE.
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-625 DU 27 DECEMBRE 1999

portant nomination de Monsieur Tahirou
DISSOU en qualité de directeur de
contrôle financier.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du
Gouvernement ;

Vu le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation
et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;

Sur proposition du Ministre des Finances et de l'Economie ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 décembre 1999 ;

D E C R E T E :

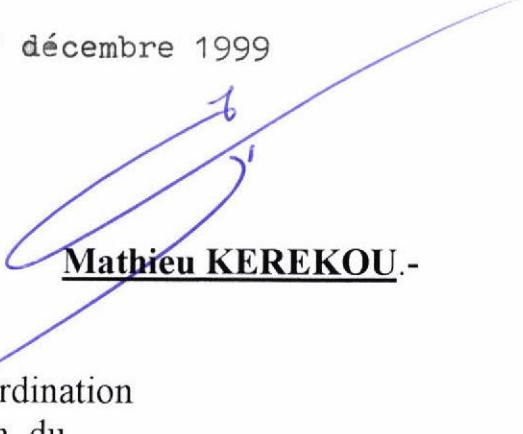
Article 1er.- Monsieur Tahirou DISSOU est nommé directeur du contrôle financier
au Ministère des Finances et de l'Economie

.../...

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 27 décembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,



Pierre John IGUE .-
Ministre intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MENRS 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-
ENA-FASJEP 3 INTERESSE 01 JO I.